



**Commission de l'attractivité, du développement
du département et des relations institutionnelles**

**2224 - Agence de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)**

Programme de travail partenarial 2015 de l'ADEUS

Rapport n° CP/2015/188

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule animation des territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Départemental le programme de travail partenarial 2015 de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise ainsi que la convention financière à intervenir entre le Conseil Départemental et l'Agence.

L'ADEUS, l'Etat et les collectivités territoriales sont engagés depuis de nombreuses années dans une démarche partenariale permettant de conduire une réflexion collective sur le développement territorial autour de thèmes partagés par différents partenaires.

Le financement du programme de travail partenarial est assuré, d'une manière globale et dans le cadre d'une mutualisation de leurs moyens, par le biais de subventions de l'Etat et des collectivités territoriales à hauteur de l'intérêt que portent chacun d'eux à sa réalisation.

Lors de sa séance du 28 janvier 2015, le conseil d'administration de l'ADEUS a validé les orientations pour les années à venir, prévoyant de consolider le programme de travail partenarial 2015 par des études partenariales s'inscrivant dans les quatre axes de travail complémentaires suivants :

1. Comprendre le territoire, partager l'information, anticiper les évolutions
2. Construire le fonctionnement métropolitain
3. Bâtir une vision à plus grande échelle
4. Adapter le territoire à son environnement et à la vie des gens

Les principaux thèmes d'études menées par l'Agence et intéressant le Conseil Départemental relèvent des domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de la gestion de l'espace, de l'habitat, des déplacements, des modes de vie, de l'économie, des populations scolaires, de la cohésion sociale et de manière transversale, de la prospective et plus généralement de l'observatoire transversal (Portail de Données ADEUS).

La dotation départementale 2014 au titre du programme de travail partenarial de l'Agence s'est élevée à 391 680 €. Pour 2015, l'ADEUS sollicite une participation du Conseil Départemental d'un montant similaire.

Un crédit de 372 000 € est inscrit au budget primitif de 2015.

Les autres partenaires sont sollicités pour le financement du programme de travail partenarial 2015 pour les montants suivants :

- Etat : 190 114 € (- 37 % par rapport à 2014),
- Eurométropole : 3 004 151 € (stabilité par rapport à 2014),
- Région : 101 000 € (- 14 % par rapport à 2014).

Le programme de travail partenarial 2015 ainsi que la convention financière précisant les différentes thématiques d'études à mener intéressant le Conseil Départemental sont joints en annexe.

Lors de sa réunion du 11 juin 2015, la Commission Attractivité, développement et relations institutionnelles s'est prononcée favorablement sur le programme de travail partenarial 2015 de l'ADEUS et le versement d'une subvention de 372 000 € pour la mise en œuvre de ce programme.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputés sur la ligne budgétaire « ADEUS » dont la situation est donnée ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
28887	65-6574-71	372 000,00 €	372 000,00 €	372 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- *approuve le programme de travail partenarial 2015 de l'ADEUS,*
- *décide d'accorder à l'ADEUS une subvention de 372 000 € pour la mise en œuvre du programme de travail partenarial,*
- *autorise le Président du Conseil Départemental à signer la convention financière et ses éventuels avenants à intervenir entre le Conseil Départemental et l'ADEUS.*

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,



Frédéric BIERRY